



Semestre 6 LICENCE DROIT
Parcours Science Politique

Sociologie Politique

(Cours de Madame Mandeville)

Jeudi 4 Mai 2017 ~ 8 h 30 - 11 h 30

Amphi Couzinet

- Aucun document autorisé -

Veillez traiter **au choix** l'un des sujets suivants :

Sujet 1 :

Sens et effets pervers du fondement légal-rationnel de la légitimité du pouvoir politique en démocratie à l'ère néo-libérale.

Sujet 2 :

Commentez ce texte en l'inscrivant dans l'actualité de la campagne électorale et dans l'histoire constitutionnelle et politique française.

La défiance s'est radicalisée

par Rémi Lefebvre, professeur de science politique, université de Lille-II

« Les partis politiques sont voués aux gémonies. La défiance dont ils font l'objet est aussi ancienne que les partis eux-mêmes mais elle s'est radicalisée. On leur reproche de cultiver des oppositions stériles et de s'être réduits au fil du temps à des machines de pouvoir sans réel soubassement idéologique. Les « appareils » partisans, recroquevillés sur leurs jeux et enjeux propres (qui empêchent la recomposition à gauche), sont synonymes de confiscation du débat public. Les militants ont progressivement déserté des organisations dont l'ancrage dans la société s'est fortement réduit et qui apparaissent souvent comme des syndicats d'élus, vivant de subsides publics, grâce aux lois de financement de la vie politique.

Les primaires ont encore affaibli un peu plus les partis. Elles apparaissent comme une stratégie de survie pour les grandes organisations, comme le PS et LR, qui cherchent à maintenir la valeur de la marque partisane en démocratisant son appropriation par le candidat grâce à une procédure ouverte. Mais les militants sont dépossédés de leur pouvoir de sélection des candidats élargi aux sympathisants. À quoi bon adhérer alors à un parti ? Le programme du parti n'a plus de sens car son élaboration est en quelque sorte individualisée : chaque candidat doit construire son offre programmatique. Le PS a ainsi renoncé pour la première fois de son histoire à produire un véritable programme à l'occasion des prochaines élections présidentielle et législatives.

Au final, que reste-t-il aux partis ? D'abord une vague fonction de mobilisation électorale dont beaucoup de commentateurs doutent de la pertinence tant les médias semblent 'faire l'élection' et les campagnes devenir une affaire d'argent. Ensuite une fonction de sélection des candidats aux élections

✓ locales et législatives. Les notables qui dominent les partis refusent à ce niveau d'élargir le processus de désignation du candidat pour se maintenir en place.

Faut-il congédier pour autant les partis ? Peut-on imaginer une démocratie post-partisane ? »

Extrait de « La démocratie peut-elle se passer des partis politiques ?

Crise de la représentation »

Jeudi 12 janvier 2017, *l'Humanité*

Sujet 3 :

Commentez cet extrait du Discours de Bayeux en vous interrogeant sur la conception des institutions et du système politique français que partageait le Général De Gaulle et sur les grandes lignes de l'évolution qu'a connu cette conception tout au long de la Vème république et du fait du processus d'intégration européenne.

« C'est ici que, sur le sol des ancêtres réapparut l'Etat ; l'Etat légitime, parce qu'il reposait sur l'intérêt et le sentiment de la nation ; l'Etat dont la souveraineté réelle avait été transportée du côté de la guerre, de la liberté et de la victoire, tandis que la servitude n'en conservait que l'apparence ; l'Etat sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes du dénuement et de l'intrigue ; l'Etat préservé des ingérences de l'étranger ; l'Etat capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale, d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française, de porter la victoire à son terme, en commun avec les Alliés, de traiter d'égal à égal avec les autres grandes nations du monde, de préserver l'ordre public, de faire rendre la justice et de commencer notre reconstruction.

(...)

C'est (...) du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le Président de l'Union Française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'Etat la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement ».

Sujet 4 :

Commentez un ouvrage ou un film de votre choix extrait de la bibliographie (ou cité en cours), en montrant précisément l'intérêt de son étude pour la compréhension des concepts, questions et problématiques abordés dans le cours.